



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Procès-verbal du Bureau de Direction du mercredi 09 novembre 2022

A Quimper, à 18h00

Présents :

Rémi BOULCH, Max GOUES, Alain LE FLOCH, Jean-Yves LE DROFF, Christine LE ROUX, André TOULEMONT.

Excusé :

Yves SIZUN.

1- CIVILITES

Condoléances

- A Nicolas MANSON pour le décès de son père.
- A Philippe DANIEL pour le décès de son beau-père.
- A Jacky LE GALL pour le décès de sa mère, dirigeant du Stade Brestois 29 depuis sa création en 1950.
- A la famille de Michel LE BRAS, ancien Président du FC Bergot.
- A la famille de Daniel LARZUL, ancien Président du Plonéour FC.
- A la famille de Patrick PERHERIN, Vice-président du Stade Léonard.
- A la famille de Daniel MERCIER, ancien Président de Plourin les Morlaix.
-

Remerciements

- A tous ceux qui ont participé à l'organisation et à la réussite de l'Assemblée Générale du District à Pleyben.
- A tous les délégués des clubs de District qui se sont déplacés à l'Assemblée Générale de la Ligue à Locminé.

Siège: 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne: 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

2- FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

Max GOUES s'interroge sur le fonctionnement du District et liste certains dysfonctionnements qu'il a constatés :

- ***Quelles consignes de vote ont été données aux délégués des clubs de District pour l'Assemblée Générale de la Ligue à Locminé sachant que pour lui le délégué doit porter une voix commune à l'ensemble des clubs du district ?***

Aucune consigne de vote n'a été donnée. Les délégués présents à l'Assemblée Générale du District avaient eu connaissance du résultat relatif au vœu de Plouguin, aucune consigne ne semblait nécessaire.

Quant au vœu sur le repyramidage de la Ligue, chacun était juge de son vote.

Parallèlement, devant la difficulté récurrente de trouver des représentants de club pour les Assemblées de Ligue, le Bureau décide que, à l'avenir, ce seront les clubs champions de D1 et D2 qui assisteront à ces assemblées.

- ***Suite à ses propositions, où en est la rédaction du Règlement Intérieur du Comité de Direction du District de Football du Finistère, et notamment le rôle attribué à chaque Vice-présidents ?***

La rédaction de ce Règlement Intérieur est terminée, à l'exception du chapitre VI relatif au rôle des Vice-présidents. Alain LE FLOCH prendra contact avec ceux-ci pour définir les attributions de chacun.

- ***Demande à ce que tous les éléments soient transmis à l'ensemble des membres du Comité de Direction avant la date de la réunion, et notamment lorsqu'un vote doit avoir lieu.***

Les éléments des dossiers ou questions soumises à un vote sont systématiquement transmis à l'ensemble du Comité, à l'exception effectivement du vote relatif à la composition de la CDA en juillet 2022, il s'agit d'un oubli et non d'une rétention volontaire d'information.

- ***Une réunion entre la Commission de Discipline et la Commission d'Appel est souhaitable, notamment sur la définition d'un acte volontaire ou involontaire.***

Les Présidents prendront date pour organiser une réunion entre leurs deux commissions.

Siège: 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne: 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

3- ETAT D'AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DE CHATEAULIN

Un point hebdomadaire de l'avancée des travaux est transmis par le cabinet Essor Ingénierie au Président du District, qui le diffuse ensuite à l'ensemble des membres du Comité de Pilotage.

Le Président du District informe que des aménagements, essentiellement demandés par le personnel, font l'objet d'un chiffrage des dépenses. Une fois les devis reçus, ils seront soumis à l'approbation du Comité de Direction. En aucun cas, des dépenses supplémentaires n'ont été engagées.

4- INFOS FFF

Vincent NORLOGUES, Président de la LFA, a adressé un courrier à l'ensemble des Districts sur les dysfonctionnements récurrents des systèmes informatiques de la FFF.

Un Webinaire sera organisé par la FFF à destination des Districts sur les nouvelles pratiques : Foot en marchant, Foot Net et Foot Golf.

Siège: 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne: 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

5- INFOS LIGUE

Mouvements de personnels

- Départ en retraite de Marie Christine SOURDIN au 10 Novembre 2022. Elle sera remplacée au 1^{er} février 2023 par Vincent BODESCOT en tant que Responsable juridique et administratif.
- Embauche au 1^{er} février 2023 de Benoit OLLIVO comme assistant informatique.

Depuis le 15 octobre 2022, le service Starleaf a été désactivé et toutes les données utilisateurs sont effacées, ce qui a pour conséquence de priver le District de la Visio. Les réunions organisées en Visio devront toutes basculer sur Teams. Une nouvelle solution est à l'étude au niveau de la Ligue

Lors du dernier Comité de Ligue du 18 octobre, il a été constaté une hausse du nombre de licenciés de 5%, de date à date.

Les contrats d'objectif 2022-2025 ont été renouvelés.

Une formation aux gestes de premiers secours est programmée également le 3 décembre 2022 à Brest. A ce jour, 20 participants inscrits.

La Ligue de Bretagne déploie le VOR (présenté lors de l'AG à Locminé le 29 octobre dernier) pour attirer des licenciés, bénévoles et sympathisants des clubs vers l'arbitrage. Cet outil d'aide à la détection a pour but de détecter, contacter et recruter des arbitres. Les 10 premiers clubs inscrits de chaque District participeront à la première campagne qui débutera mi-novembre, et qui sera renouvelée tous les mois.

La Coupe de France des Arbitres. Le District du Finistère a deux arbitres de qualifiés, Romain Bénateau du PL Pilier Rouge de Brest, et Arnaud Perchoc de Plouarzel.

Siège: 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne: 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

6- INFOS DISTRICT

Le District compte à ce jour 36 206 licenciés (contre 38 798 au 30 juin 2022).

Il est constaté une nette diminution des effectifs en Seniors Hommes, en foot animation et chez les arbitres.

L'opération bénévole du mois est relancée.

Le règlement du Mondial Pupilles de Plomelin sera à transmettre à la Ligue pour validation.

Le Docteur Thomas SIMON intègre la Commission médicale.

Le District a organisé, en collaboration avec la Mairie de Brest, une réunion avec les clubs brestois. Ont été évoqués :

Les structures d'accueil des clubs, le statut du bénévolat, les incivilités, le Programme Educatif Fédéral, les aides financières à destination des clubs, les installations sportives.

Le Docteur Yannick GUILLODO, ancien membre du Comité Directeur de l'ex District Finistère Nord, sollicite le soutien du District du Finistère pour le lancement de sa campagne « posons nos Smartphones ».

Le District a été le relais de la Ligue lors de l'opération Octobre rose en distribuant des brassards roses de capitaines à l'ensemble des clubs.

Le Président effectue des démarches pour acquérir un défibrillateur pour le District, et qui pourrait servir également lors des différents rassemblements et autres manifestations organisés par le District.

Siège: 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne: 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

7- TOUR DE TABLE

Christine LE ROUX (Trésorière et Commission féminine et formation)

Commission compétitions féminines

Championnat

Séniors F : D18 équipes et 2 groupes de D2 de 8

U18 F à 11 : 4 équipes

U18F à 7 : 16 équipes

U15F à 7 : 24 équipes

U13F à 7 : 23 équipes

U11F à 7 : 12 équipes

Toutes les équipes sont engagées en Coupe de District, hormis les 4 équipes U18F à 11 engagées en Coupe de Bretagne.

Séniors F Loisir à 7 : 21 équipes engagées également en coupe de District.

Programme de Formation Fédérale des Dirigeants

Une formation sur la gestion financière a eu lieu le samedi 5 novembre au Faou. Elle a réuni 21 dirigeants (6 femmes et 15 hommes) représentant 11 clubs, 3 de Ligue et 8 de District.

Une autre formation sera organisée le 7/01/2023 à Quimper à la Maison des sports.

Finances

L'aide du département aux clubs nationaux concerne le Stade Brestois 29, Concarneau et Saint Renan pour les déplacements hors région Bretagne.

Par ailleurs, elle présente le plan d'accompagnement à la mixité, pour répondre aux obligations légales.

André TOULEMONT (Vice-Président)

Informe qu'une réunion « vie des clubs » se tiendra le 15 novembre à Gourlizon. Une relance sera à effectuer auprès des clubs du secteur, seuls 4 d'entre eux sont inscrits à ce jour.

Siège: 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne: 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Max GOUES (Commission des jeunes)

1- Evocation de l'alinéa b) de l'article 117 traitant des dispenses du cachet de mutation :

Exemptions : Est dispensée de l'apposition du cachet "Mutation" la licence :

1. b) du joueur ou de la joueuse signant dans un nouveau club parce que son précédent club est dans l'impossibilité, pour quelque raison que ce soit (notamment pour cause de dissolution, non activité totale ou partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge ou d'absence de section féminine dans le cas d'une joueuse ne pouvant plus jouer en mixité ou souhaitant jouer exclusivement en compétition féminine) de lui proposer une pratique de compétition de sa catégorie d'âge, à condition de n'avoir pas introduit une demande de licence « changement de club », dans les conditions de l'article 90 des présents règlements, avant la date de l'officialisation de cette impossibilité (date de dissolution ou de mise en non-activité du club quitté notamment). Cette disposition ne s'applique pas si la licence du joueur ou de la joueuse était déjà frappée du cachet "Mutation" dont la durée annuelle de validité n'est pas expirée. De plus, le joueur U12 à U19, ainsi que la joueuse U12F à U19F, quittant son club du fait d'une inactivité partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge et bénéficiant de ce fait des dispositions du présent paragraphe, peut évoluer avec son nouveau club uniquement dans les compétitions de sa catégorie d'âge, cette mention devant figurer sur sa licence. Lorsqu'un joueur U18 ou U19 quitte son club du fait qu'au sein de celui-ci il est dans l'impossibilité de jouer dans les compétitions de sa catégorie d'âge et de la catégorie Senior, il ne sera pas soumis à la restriction de participation de l'alinéa précédent, si dans son nouveau club la seule possibilité qui lui est offerte est de participer aux compétitions de la catégorie Senior.

Suite à la création des nouvelles catégories de jeunes (1 catégorie par année d'âge de U14 à U19) un joueur par exemple U14 peut jouer en U15 et U16. Max GOUES pense qu'il est nécessaire de préciser cet alinéa b) par un tableau indiquant les catégories de jeux concernées par rapport aux catégories d'âge comme ce qui a été fait pour l'article 85 LBF (article 167 FFF) « Equipes supérieures ».

De plus lors de la demande de dispense du cachet de mutation le service Licences de la Ligue demande une attestation du club quitté mentionnant qu'il n'a pas d'équipe dans la catégorie concernée.

Le district qui gère les compétitions pourrait fournir cette attestation ce qui éviterait des contentieux entre clubs.

Siège: 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne: 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

2-Prise en charge financière éventuelle de moyens informatiques personnels par le District : thème évoqué lors d'une réunion antérieure de bureau ; Max GOUES demande si une réflexion sur le sujet est toujours d'actualité.

3-Plateau Foot en marchant vendredi 11 novembre matin :

- à Gouesnou pour le secteur Nord (EA St Renan, FC Gouesnou, Arzellis Ploudalmézeau, Office Retraités Brestois) un reporter sera présent, Daniel JUIF de l'association « Le Moulin à images » qui ont une émission sur TESEO et TEBESUD nommé "Chemins de traverse". Cette dernière a pour objectif la promotion des pratiques ouvertes à toutes et tous sur le SPORT SANTE. Il souhaite mettre en lumière notre pratique (dans le 1^{er} trimestre 2023) et ils viendront prendre des séquences d'image de cette matinée et quelques interviews au volontaire bien évidemment.
- à la Halle des sports de Penhars pour le secteur Sud (support Quimper Italia) pour 11 équipes.

4-U14 2^{ème} sous-phase 56 équipes réparties dans 10 groupes de 6 dont 4 avec 1 exempt.

5-U15 foot à 8 3 équipes secteur Nord pour 7 journées (5 de championnat et 2 de coupe), 6 équipes secteur Sud période novembre 2022 à janvier 2023.

6-U18 foot à 7 seulement 2 équipes (GJ Cap Caval Plomeur Penmarch et GJ Scaër Guiscriff).

7-Deux FG en U15 (US Fouesnant et AC Carhaix) 1 en U17 (GJ Cap Caval) et 1 en U18 (Landi FC).

Rémi BOULCH (Trésorier adjoint)

Demande à mieux cadrer l'embauche des intervenants dans les sections sportives, notamment au niveau administratif.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 21h30.

Le Président du District

Le Secrétaire Général

Alain LE FLOCH

Jean-Yves LE DROFF

Siège: 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne: 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr